

AUX PREMIERS COMMUNIANTS

Quelques conseils

LA première communion devant exercer son influence sur la vie entière, il est fort à propos, chers enfants, que vous profitiez de la retraite préparatoire pour tracer sur votre carnet, à la suite des *Résolutions*, un petit *Règlement* auquel vous promettez à Dieu d'être toujours fidèles.

Plus tard vous le relirez aux retraites, aux missions dont vous aurez le bonheur de suivre les exercices. Il restera comme le formulaire de vos engagements vis-à-vis de Dieu.

Ce règlement devra varier selon la situation de chaque enfant ; il ne sera guère possible d'ailleurs que l'on y descende dans de grands détails.

Voici, à titre d'indications sommaires, les points que vous pourrez y faire figurer, selon le conseil d'un pieux auteur :

- 1o Je réciterai exactement chaque jour les prières du matin et du soir ;
- 2o Je me confesserai aussi souvent que mon directeur le jugera utile ;
- 3o J'observerai avec une inviolable fidélité les commandements de l'Eglise, en particulier l'abstinence et l'assistance à la messe ;
- 4o Je ne fréquenterai aucune mauvaise compagnie et je ne lirai aucune publication mauvaise ou même légère ;
- 5o Je ne prendrai jamais part aux divertissements défendus ;
- 6o Je ne me permettrai aucune parole contraire à la sainte vertu ;
- 7o Je ne resterai jamais oisif ;
- 8o J'aurai une grande dévotion envers la Sainte Vierge ;
- 9o Je ferai chaque année une petite *revue*, pour mettre ordre aux affaires de ma conscience et m'affermir dans mes résolutions ;
- 10o Je professerai le plus inviolable attachement aux doctrines de l'Eglise catholique, au Souverain-Pontife, aux évêques et aux prêtres ;
- 11o Je prierai Dieu pour connaître ma vocation et, dans le choix d'un état de vie, je ne me laisserai guider que par des motifs surnaturels ;
- 12o Je donnerai toujours et à tous le bon exemple, sans ostentation ni respect humain.